

Lac Patrick

Bulletin de liaison

Site web: apelp.ca

Volume 22 no. 1 - décembre 2015

ÉCHOS DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE tenue le 1er août 2015

L'assemblée générale 2015 a eu lieu le 1er août dernier au restaurant La Maison bleue.

Trente-six personnes dont M. Sylvain Breton, maire de la municipalité, y ont assisté. Nous les remercions de leur présence. C'était l'occasion pour les personnes présentes de rencontrer les membres du conseil d'administration de l'APELP et de discuter des enjeux environnementaux de notre lac.

L'assemblée a apprécié la présentation du rapport de Biofilia Inc. sur l'état de santé du lac Patrick. Rappelons que ce rapport a été préparé suite aux observations faites à la fin de l'été 2014. (Voir l'article sur la page suivante).

A suivi une présentation des résultats de l'analyse des échantillons d'eau pris en août 2014. Les résultats obtenus autour de la rivière Jean-Venne demeurent toujours problématiques.

Par la suite, les membres ont élu le conseil d'administration pour l'année 2015-2016. Il est composé des personnes suivantes: M. François Linteau, président / M. Normand Tessier, vice-président / M. Pierre Lacombe, trésorier / Mme Marie-Hélène Linteau, secrétaire / Messieurs Michel Lamarre, Nicolas Charbonneau, Brian Sarwer-Foner, Michel Béland et Mme Hilda Bleyer, administrateurs.

Vous remarquerez que le conseil 2015-2016 s'est enrichi de deux nouveaux membres: François Linteau et Marie-Hélène Linteau.

Vous pourrez lire le procès-verbal de l'assemblée sur notre site internet.

ANALYSE DE L'EAU 2015

Les résultats de l'analyse des échantillons d'eau du lac pris en août 2015 sont disponibles sur notre site web apelp.ca

MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres, résidents et villégiateurs du bassin versant du Lac Patrick

Votre conseil d'administration a déjà tenu trois rencontres de travail depuis l'assemblée générale. En plus des activités courantes liés à nos objectifs, le CA s'active à réaliser les priorités des membres pour l'année : améliorer notre visibilité, faire un suivi sur la qualité de l'eau de la rivière Jean-Venne, rencontrer les nouveaux arrivants et améliorer notre membership.

Nous avons d'ailleurs nommé des responsables de dossier afin de nous partager les tâches efficacement. Et, je désire remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication.

Je vous informe que nous allons vous inviter à participer à quelques activités « écolos » en 2016. Nous devons agir individuellement autant que collectivement à préserver la qualité de l'environnement du Lac Patrick.

Au nom du conseil d'administration de l'APELP, je vous souhaite de très Belles Fêtes, la paix, l'harmonie ainsi qu'une année 2016 exceptionnelle.

François Linteau,
Président de l'APELP.

LE MEMBERSHIP

En 2015, nous avons reçu 55 cotisations soit environ 40% des propriétaires répertoriés. Merci à toutes les personnes qui ont cotisé.

Votre contribution financière est essentielle à la survie de notre organisation. Vous pouvez dès maintenant nous faire parvenir votre cotisation 2016 au montant de 25\$. Veuillez utiliser le formulaire de cotisation ci-joint ou celui disponible sur notre site web.

En même temps, si vous le souhaitez vous pouvez faire une contribution volontaire pour l'ensemencement.

BULLETIN ÉLECTRONIQUE

Nous souhaitons désormais envoyer ce Bulletin via courriel à tous les propriétaires du bassin versant du lac Patrick. Les avantages d'utiliser internet sont multiples:

- nous utilisons moins de papier;
- nous réduisons nos coûts d'impression et de frais de poste;
- ceux qui préparent ce bulletin économisent beaucoup de temps.

Sur les 140 propriétaires répertoriés, nous avons environ 50% des adresses courriels..

Si vous ne l'avez pas encore fait, svp transmettez votre adresse courriel à Michel Lamarre à lamarre.michel@sympatico.ca ou par téléphone au 514-279-5626, 450-228-2916.

Si vous n'avez pas accès à internet, svp, contactez-nous et nous trouverons une façon de vous faire parvenir ce bulletin.

Merci de votre collaboration et bonne lecture.



ENSEMENCEMENT

Est-ce que les truites que nous ensemençons se reproduisent?

par Normand Tessier

Cette question m'est souvent posée lors de nos assemblées générales. Bien que je me considère comme le parfait pêcheur amateur, loin de moi l'idée de prétendre que je suis un expert dans le domaine de la biologie animale ou de la pisciculture ! Ceci étant dit, j'ai pensé vous faire part des informations que j'ai pu rassembler à travers mes échanges avec la pisciculture Tardif, ainsi que quelques recherches sur Internet.

Historiquement, le CA et les membres de l'APELP ont, la plupart du temps, opté pour l'ensemencement de la truite mouchetée (omble de fontaine) dans le Lac Patrick. Monsieur Tardif qui opère sa pisciculture depuis plusieurs années m'expliquait que la reproduction est possible (elle n'est pas stérilisée au départ), mais peu probable. La truite mouchetée, faisant partie de la famille des salmonidés, se reproduit sous le principe de l'attachement par empreinte, ce qui l'amène à retourner à son lieu de naissance au moment de la ponte des œufs et de la fécondation qui s'en suivrait. Or, comme nous le savons, le Lac Patrick n'est pas le lieu de naissance de ces truites et il y a très peu de chances qu'elles s'associent à celui-ci aux fins de reproduction.

Quelques solutions se présentent à nous. Selon la pisciculture Tardif, l'ensemencement d'alevins de truites augmente les chances de reproductivité. Il semble y avoir une relation directe entre le temps qu'une truite vit dans un lac et sa capacité d'adopter celui-ci comme lieu de reproduction. D'autres essais ont été effectués en ensemençant des œufs fécondés de truite mouchetée dans les frayères de lac, produisant des résultats positifs. Malgré le fait que ces méthodes semblent plus prometteuses pour ce qui est de la reproduction, il faut tenir compte d'un haut niveau de perte, ce qui demande des efforts soutenus sur une période prolongée. En plus, dans le cas du Lac Patrick, il faudrait clairement identifier les frayères naturelles et prévoir l'ensemencement durant le mois de janvier. Avis aux résidents ou pêcheurs qui ont une longue histoire sur le lac et qui ont potentiellement déjà aperçu ces frayères !

Quelques sources intéressantes:

<http://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/peche/ensemencement/>
(Gouvernement du Québec - Ensemencement des plans d'eau
https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=8&ved=0ahUKEwiWufvNns_JAhVD1WMKHfyDO8QFghCMAc&url=http%3A%2F%2Fwww.w.agirpourladiable.org%2Fliens%2Fles_ensemencements_de_poisson.pdf&usq=AFQjCNHYO5mOGrr4hE0pR_d3lqjHwPtOBO&cad=rja (Les ensemencements de poissons et le développement durable)

Vous avez des questions ou commentaires? N'hésitez pas à communiquer avec le CA de l'APELP à l'adresse « info@apelp.ca »

Commentaire sur la photo



Cette photo nous a été fournie par M. Quenneville. Cette belle truite a été pêchée au lac Patrick.

"L'habitat du poisson, ou niche écologique ichthyenne*, est constitué de l'ensemble des milieux de vie qui fournissent des ressources alimentaires, des abris, des sites de reproduction ou de croissance et des routes migratoires. Afin de rendre cet habitat favorable au développement et au maintien d'une ou plusieurs populations de poissons, un suivi et un entretien du plan d'eau est essentiel. Un lac en bonne santé, comme le Lac Patrick, permet aux populations d'espèces d'intérêt (tel le touladi ou la perchaude) de faire concurrence efficacement aux espèces indésirables ou invasives (tel le meunier ou la barbotte). Cependant, un lac en bonne santé peut rapidement s'eutrophiser s'il n'est pas entretenu. Ainsi, il est de la responsabilité des riverains de s'assurer d'offrir les meilleures conditions pour favoriser la qualité de l'eau et des bandes riveraines. Au final, c'est grâce à vous, chers riverains, que vous pouvez pêcher de si gros poissons, en bonne santé et dépourvus de parasites, ce qui est de plus en plus rare sur les plans d'eau habités !"

Benjamin Laramée Biologiste M.Sc.

* Relative aux poissons

DIAGNOSE DU LAC PATRICK

Les membres présents à l'assemblée générale de 2014 ont approuvé l'embauche des consultants Biofilia Inc. pour connaître l'état de santé de notre lac. Les observations ont été faites à la fin de l'été 2014. Ils ont produit leur rapport final en mai 2015. Voici ce que les consultants écrivent dans leur introduction.

"Les lacs jouent un rôle important dans l'attrait des gens pour un territoire et, par conséquent, dans le développement économique et touristique d'une région. En améliorant la qualité de l'eau et, ainsi, l'aspect esthétique et le caractère naturel d'un lieu, l'attrait et la demande augmentent pour cet endroit. D'ailleurs, une étude effectuée dans l'état du Maine a démontré que la valeur des propriétés riveraines diminue lorsque la clarté de l'eau régresse (Fournier et Bé-rubé, 1997). En effet, la diminution de la qualité de l'eau peut affecter plusieurs usages reliés à un plan d'eau comme les activités récréatives et sportives (ex : la baignade, la pêche, les activités nautiques, etc.). Cet impact se fait sentir non seulement sur la qualité de vie des riverains, mais également sur le prix de vente des propriétés et sur les revenus des municipalités.

Dans cette optique, l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Patrick (APELP) souhaite dresser un portrait de l'état actuel du lac Patrick. L'objectif de cette étude est d'établir l'état de santé (état zéro) du lac Patrick afin de permettre une meilleure gestion du lac de la part des riverains, de la municipalité, des citoyens et des visiteurs.

À cet effet, l'APELP a mandaté la firme de Consultants en Environnement BIOFILIA INC. pour effectuer une diagnose du lac Patrick. Le mandat consiste à vérifier le niveau trophique du lac et de cibler des sources potentielles d'apport en nutriments, et ainsi émettre des recommandations qui permettront à l'APELP et aux citoyens d'agir en conséquence.

Sommairement, cette étude se divise en trois grandes sections : le lac niveau trophique du lac, les principaux affluents et les herbiers aquatiques.

À partir de ces connaissances acquises sur le lac et son environnement immédiat, des recommandations sont apportées. Il est à noter qu'afin de faciliter la compréhension de certains termes, un glossaire est présenté à la fin de ce document."

Ce rapport a été payé à partir des cotisations des membres. Comme vous l'avez lu sur la page 1, environ 40% des propriétaires cotisent comme membre de l'APELP. Nous avons besoin des cotisations de tous pour refaire ces études régulièrement afin de suivre l'évolution du lac et de réagir rapidement s'il y a lieu.

Comme mentionné plus haut, la valeur de nos propriétés est liée à la qualité de l'eau de notre lac. N'est-ce pas une raison suffisante pour devenir membre de l'APELP?

Notez qu'une copie du rapport complet a été envoyée aux membres qui ont payé une cotisation. Si cela vous intéresse, il n'est pas trop tard pour nous faire parvenir la vôtre pour l'année 2015!